

FAUTE D'ARGENT, un enfant fait ses valises

 L'ASBL Le Ricochet est consternée par le jugement qui la condamne et 23 enfants handicapés profonds

► L'ASBL Le Ricochet qui s'occupe depuis 2011, à Fontaine-l'Évêque, de 23 enfants en difficulté extrême, est elle-même en difficulté extrême. L'ASBL a reçu vendredi les 16 pages d'un jugement du tribunal des référés de Bruxelles qui la déboute.

L'ASBL avait introduit le 4 avril un recours contre la Fédération Wallonie-Bruxelles pour obtenir de l'Administration générale de l'aide à la jeunesse qu'elle lui verse des subsides pour les enfants dont elle s'occupe. Et c'est rejeté. Pour le juge des référés :

“Aucune disposition légale n'établit, pour la prise en charge financière des enfants, un niveau de protection que l'administration serait tenue de respecter.”

RIEN N'OBLIGE à subsidier : pour Le Ricochet, c'est la menace claire de fermeture du centre où 23 enfants cumulant tous les handicaps (mental, physique et pour beaucoup absence d'entourage familial) trouvaient leur dernière chance.

Fondateur et directeur de l'ASBL, Pierre Hannard parle d'échéance à 8 jours. *“Si je ne sais pas payer les salaires de juillet à la fin de ce mois, comment voulez-vous que nous continuions en août ? L'ASBL qui a 70.000 € de frais fixes par mois, recevra 29.000 € le 30 juillet. Les*

fournisseurs sont aux abois. Nous devons 150.000 € à l'ONSS. La situation ne serait tenable que si les subsides convenus par l'Aide à la jeunesse étaient versés. Elle est en retard de 450.000 €. Nous l'avions assignée en référé. Le juge nous déboute. Alors, à part un miracle...”

LA SITUATION AU Ricochet est telle que, ce mardi, un de ces enfants, un gamin de 13 ans hébergé depuis 8 mois et qui se trouvait si bien au centre qu'il allait pour la première fois pouvoir aller à l'école en septembre, doit, faute d'argent, quitter Le Ricochet. Il sera déposé avec sa valise dans un hôpital.

Une menace identique pèse sur les 22 autres enfants de l'ASBL. *“C'est le résultat, poursuit le directeur Hannard, d'une non-entente entre les pouvoirs subsidiaires, principalement la Région Wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles.”*

Enfin, nous apprenions hier que la situation du Ricochet est une des préoccupations du moment d'Elio Di Rupo et Rudy Demotte.

Gilbert Dupont

■ Une pétition a déjà obtenu 15.000 signatures : http://www.avaaz.org/fr/petition/Monsieur_le_Premier_Ministre_Ensemble_sauvons_le_Ricochet_et_ses_23_enfants/?kqtyymbb